



DESCRIPTION

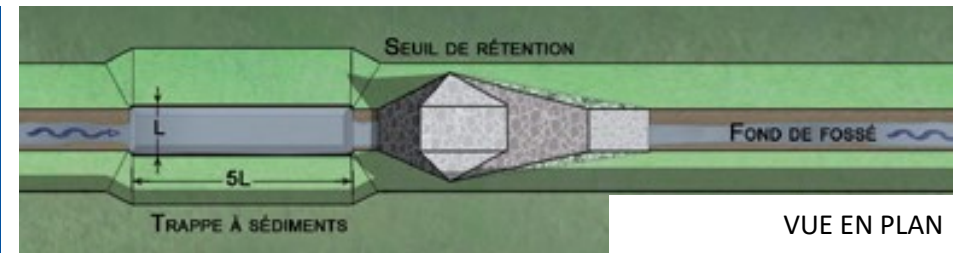
Cavité creusée à même un fossé ou un canal, tout juste en amont d'un seuil de rétention, dont l'objectif est de ralentir l'écoulement de l'eau et de favoriser le dépôt des sédiments qui n'ont pu être retenus sur le site.

APPLICATIONS

- Dans les secteurs à pente faible ou en bas de pente;
- Dans les secteurs à débit faible à modéré;
- Très efficace lorsqu'utilisée à répétition dans les fossés drainant une aire de travail se déversant directement dans un plan d'eau;
- À utiliser sur les chantiers de plus de 10 000 m² (43 560 pi²).

INSTALLATION

- À la sortie de la zone de construction, creuser un bassin d'au moins 1 m (3 pi) de profondeur dans le fossé en respectant minimalement un ratio longueur/largeur de 5/1 ou plus selon le débit;
- S'assurer de ne pas causer d'instabilité au niveau des pieds de talus;
- Stabiliser l'entrée du bassin par un empierrement d'environ 3 m (10 pi) de largeur;
- Stabiliser la sortie avec un géotextile;
- Recouvrir le géotextile de roches;
- Construire un seuil de rétention du côté **aval*** de la trappe (fiche 7);
- Installer, en présence de débits élevés, deux seuils en **amont*** de la trappe à sédiments pour briser l'énergie de l'eau.



*L'**amont** est le côté d'où vient un cours d'eau, sa partie supérieure opposée à la partie inférieure qu'on appelle l'aval. L'**aval** est donc le côté vers lequel descend un cours d'eau.

Source: <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1129274.pdf>



CONSEILS TECHNIQUES

- Ne jamais installer les trappes à sédiments dans un cours d'eau;
 - Aménager les trappes à sédiments avant le début des travaux;
 - Utiliser plusieurs trappes à sédiments successives afin d'améliorer leur efficacité.
- Installer les trappes à plus de 20 m (65.5 pi) d'un cours d'eau ou d'un lac;
 - Localiser les trappes à sédiments dans les zones de replat afin de maximiser leur efficacité.

ENTRETIEN

- Vérifier la solidité et la forme du seuil à la suite de pluies abondantes et stabiliser au besoin;
- Nettoyer la trappe régulièrement ou avant que l'accumulation des sédiments n'ait atteint la moitié de son volume.



Trappe à sédiments pleine



Source: <http://www.apls.ca/>